L'Homme au masque de fer

Sortie: 1998

Réalisateur: Randall Wallace

Avec: Leonardo DiCaprio, Jeremy Irons, John Malkovich et Gérard Depardieu

Genre: Drame historique

Nationalités: Américain, Britannique

Synopsis

1660. Les célèbres mousquetaires se sont séparés. Athos s'est retiré sur ses terres et consacre son temps à l'éducation de son fils Raoul ; Aramis est devenu général des jésuites ; Porthos se languit en attendant l'occasion de ferrailler. Seul d'Artagnan est resté fidèle au roi qui l'a fait capitaine des mousquetaires. Le roi va les réunir à nouveau mais sans le vouloir. Il s'est amouraché de la fiancée de Raoul, le fils d'Athos, et pour se débarrasser de ce rival, il l'envoie au front, le condamnant à une mort certaine. Athos jure alors de venger son fils.

Les faits historiques

Le point de départ de l'affaire est la mort, le 19 novembre 1703 à la Bastille, au terme d'une longue captivité de 34 ans, d'un prisonnier dont nul ne connaissait le nom ni le motif de l'incarcération. Il aurait été enterré dans le cimetière de l'église Saint-Paul sous le nom de Marchiali, bien que d'autres sources indiquent les noms de Marchioly, ou Marchialy et avec une fausse indication d'âge. Sur cette base, l'histoire a été considérablement amplifiée, la légende y a ajouté force détails, et la politique s'en est emparée, l'Homme au masque de fer est l'un des prisonniers les plus fameux de l'histoire française, devenant, sous la plume de Voltaire, un symbole de l'absolutisme monarchique. Selon certaines sources, ce serait même une totale invention de cet écrivain pour discréditer la monarchie absolue, puisqu'en réalité, masquer avec un loup — non un masque de fer, qui entrainerait rapidement une septicémie — des prisonniers détenant des secrets d'État ou considérés comme nuisibles à celui-ci, était une pratique courante à l'époque.



L'Homme au masque de fer, gravure anonyme, 1789.

Selon l'affirmation contenue dans la légende de cette gravure — qui relève vraisemblablement de la propagande révolutionnaire — l'Homme au masque de fer ne serait autre que Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils illégitime de Louis XIV.

« L'Homme au Masque de Fer, ou plutôt son histoire, qui a si longtemps fixé les recherches d'une infinité d'auteurs, vient de sortir enfin du ténébreux chaos où la discrétion barbare d'intermédiaires ministériels l'avaient plongé jusqu'à présent. Des papiers trouvés à la Bastille nous apprennent que cette dénomination n'a jamais appartenu qu'à Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, né le 2 octobre 1667, qui fut condamné à un emprisonnement perpétuel pour avoir, à l'âge de 16 ans, donné un soufflet au Dauphin. Pour envelopper ses traits d'un voile impénétrable, on lui couvrit le visage d'un masque de fer dont la mentonnière et les ressorts d'acier lui permettaient néanmoins de prendre sa subsistance. C'est en 1683 que l'on place l'époque de sa détention. Ce malheureux Prince mourut à la Bastille en 1703 après une captivité de 20 ans dans différentes prisons.»

Le 4 septembre 1687, en plein règne de Louis XIV, une gazette manuscrite janséniste, qui se lisait sous le manteau, informait ses lecteurs qu'un officier, M. de Saint-Mars, avait conduit « par ordre du roi » un prisonnier d'État au fort de l’île Sainte-Marguerite, en Provence. « Personne ne sait qui il est ; il y a défense de dire son nom et ordre de le tuer s'il l'avait prononcé ; celui-ci était enfermé dans une chaise à porteurs ayant un masque d'acier sur le visage, et tout ce qu'on a pu savoir de Saint-Mars était que ce prisonnier était depuis de longues années à Pignerol, et que les gens, que le public croient mort, ne l'est pas. »

La seconde mention qui ait été faite du prisonnier au masque de fer se trouve dans un petit livre anonyme: Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse (Amsterdam, 1745), qui n'est qu'une satire des intrigues politiques et galantes de la cour de Louis XIV, sous des noms persans. On y raconte une visite du régent à un prisonnier d'État masqué. Ce prisonnier, transféré de la citadelle d'Ormus (îles Sainte-Marguerite) dans celle d'Ispahan (la Bastille), n'est autre que le comte de Vermandois, fils de Louis XIV et Louise de La Vallière, incarcéré pour avoir donné un soufflet au dauphin, et qu'on avait fait passer pour mort de la peste. « Le commandant de la citadelle d'Ormus, disent ces Mémoires, traitait son prisonnier avec le plus profond respect; il le servait lui-même et prenait les plats à la porte de l'appartement des mains des cuisiniers, dont aucun n'avait jamais vu le visage de Giafer (le comte de Vermandois). Le prince s'avisa un jour de graver son nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau. Un esclave, entre les mains de qui tomba cette assiette, crut faire sa cour en la portant au commandant, et se flatta d'en être récompensé; mais ce malheureux fut trompé dans son espérance, et l'on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir avec lui un secret d'une si grande importance. Giafer resta plusieurs années dans la citadelle d'Ormus. On ne la lui fit quitter, pour le transférer dans celle d'Is-pahan, que lorsque Cha-Abbas (Louis XIV), en reconnaissance de la fidélité du commandant, lui donna le gouvernement de celle d'Is-pahan qui vint à vaquer. On prenait la précaution, autant à Ormus qu'à Ispahan, de faire mettre un masque au prince lorsque, pour cause de maladie ou pour tout autre sujet, on était obligé de l'exposer à la vue. Plusieurs personnes dignes de foi ont affirmé avoir vu plus d'une fois ce prisonnier masqué, et ont rapporté qu'il tutoyait le gouverneur qui, au contraire, lui rendait des respects infinis. »

C'est Voltaire qui va lancer la légende en consacrant à l'« homme au masque de fer » une partie du chapitre XXV du Siècle de Louis XIV publié en 1751. Affirmant que le personnage a été arrêté en 1661, année de la mort de Mazarin, il est le premier à mentionner le détail, propre à exciter l'imagination, du « masque dont la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger avec le masque sur le visage » en ajoutant : « On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. » Il affirme également que le prisonnier était traité avec des égards extraordinaires, qu'on faisait de la musique dans sa cellule et que : « Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraordinaire et pour les dentelles. » En 1752, la réédition du Siècle de Louis XIV ajoute l'anecdote de l'assiette d'argent sur laquelle le prisonnier inscrit son nom et qu'il lance par la fenêtre de la prison ; retrouvée par un pêcheur illettré, ce dernier l'aurait rapportée au gouverneur qui lui aurait dit, après s'être assuré qu'il n'avait pu déchiffrer l'inscription: « Allez, vous êtes bien heureux de ne pas savoir lire. »

Un frère jumeau de Louis XIV

La thèse de Voltaire, progressivement complétée et dévoilée, des éditions successives du Siècle de Louis XIV et de son Supplément (1751, 1752, 1753) à la Suite de l'Essai sur l'Histoire générale (1763) et aux Questions sur l'Encyclopédie (1770 et 1771) est que l'Homme au masque de fer aurait été un frère jumeau de Louis XIV et, pour ajouter encore au piment de l'histoire, un frère aîné5, que, pour une raison mal élucidée, Anne d'Autriche et Mazarin auraient écarté du trône et élevé dans un lieu secret jusqu'à ce qu'à la mort de Mazarin, Louis XIV découvre le pot-aux-roses et décide de prendre des précautions supplémentaires pour que l'affaire ne puisse être découverte.

Marcel Pagnol, s'appuyant notamment sur les circonstances de la naissance de Louis XIV, affirme que le Masque de fer serait bien un jumeau mais né en second, soit le cadet, et qui aurait été dissimulé pour éviter toute contestation sur le titulaire du trône. Les historiens qui rejettent cette thèse (dont Jean-Christian Petitfils), mettent en avant les conditions de l'accouchement de la reine. Celui-ci avait lieu en public, devant les principaux personnages de la cour. Or, selon Marcel Pagnol, juste après la naissance du futur Louis XIV, Louis XIII entraîne toute la cour à la chapelle du château de Saint-Germain pour célébrer en grandes pompes un Te Deum ce qui est contraire aux usages qui veut que cette cérémonie se déroule plusieurs jours après les couches. Cela aurait permis à la reine de rester seule avec sa sage-femme qui aurait mis au monde le second enfant.

Pour éclaircir le contexte, il faut rappeler qu'il y avait à l'époque controverse sur le fait de savoir quel était l'« aîné » de deux jumeaux : celui ayant vu le jour en premier ou celui qui, voyant le jour en second, avait, pensait-on, « été conçu » en premier. Si un tel cas s'était présenté, le jumeau régnant aurait eu un grave problème de légitimité.

À l'appui également de la thèse d'un jumeau de Louis XIV, l'examen attentif de la généalogie des rois de France fait apparaître de multiples naissances gémellaires, tant chez les Capétiens, que les Valois, les Bourbons et enfin les Orléans6.

Cette thèse inspire Alexandre Dumas dans le Vicomte de Bragelonne et dans Les Jumeaux (drame inachevé, 1861).

Selon d'autres hypothèses, le Masque de fer aurait été un fils bâtard d'Anne d'Autriche, né pour les uns du duc de Buckingham (Luchet), pour d'autres d'un moine du nom de Fiacre (avec une naissance en 1636), pour d'autres encore du cardinal Mazarin (avec une naissance en 1644, soit longtemps après Louis XIV qui n'avait dès lors aucune raison d'emprisonner l'intéressé).